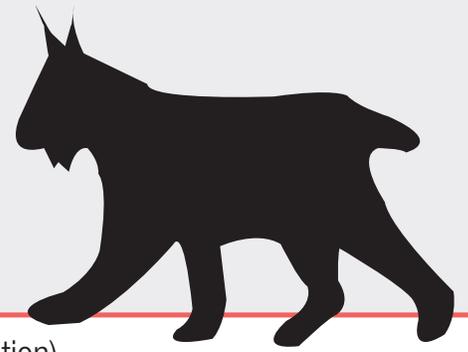




# Bilan de l'exploitation du **lynx du Canada** 2000-2019

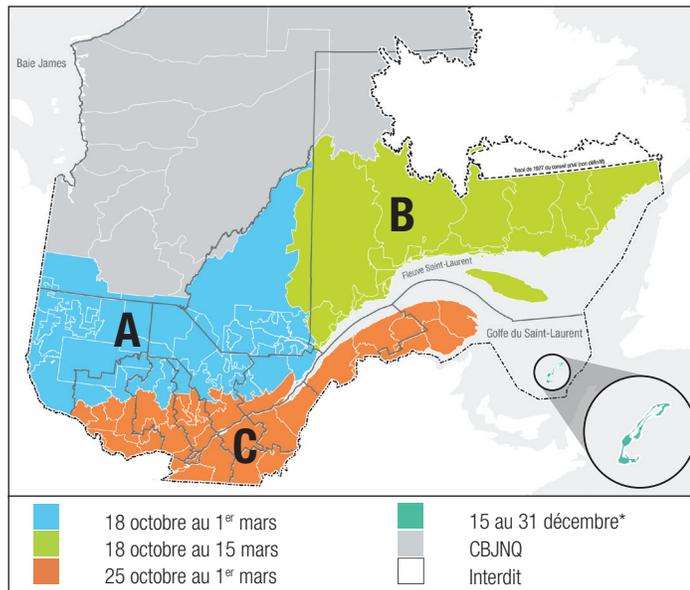


(2 ans après la mise en œuvre du plan de gestion)

## Réglementation

(en date de la saison 2019-2020)

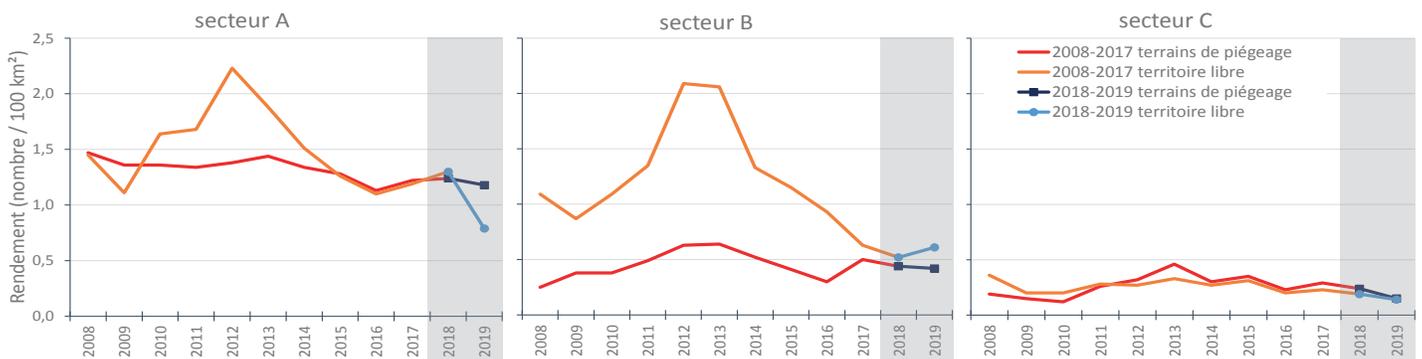
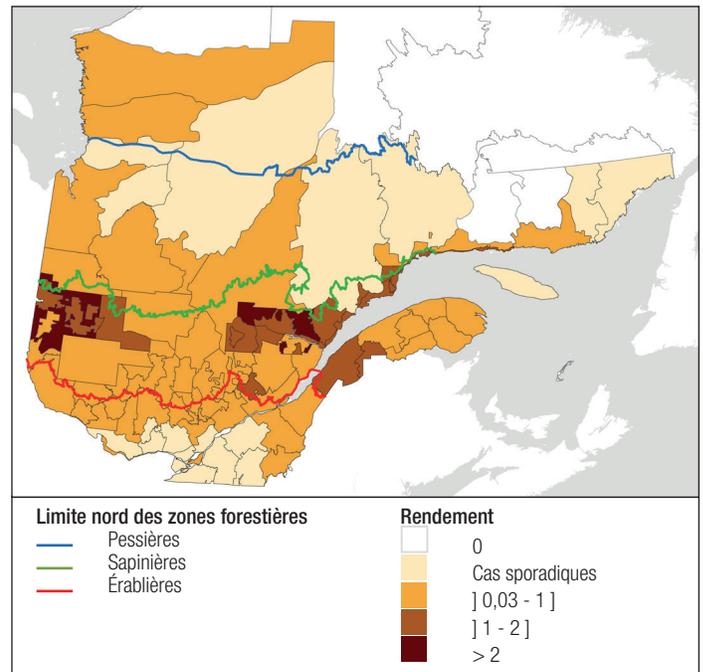
Secteurs et périodes de piégeage – lynx du Canada



\*Dans le cas où il y aurait présence de l'espèce

## Rendement

Rendement moyen (nombre de captures/100 km<sup>2</sup>) – lynx du Canada – 2010-2019



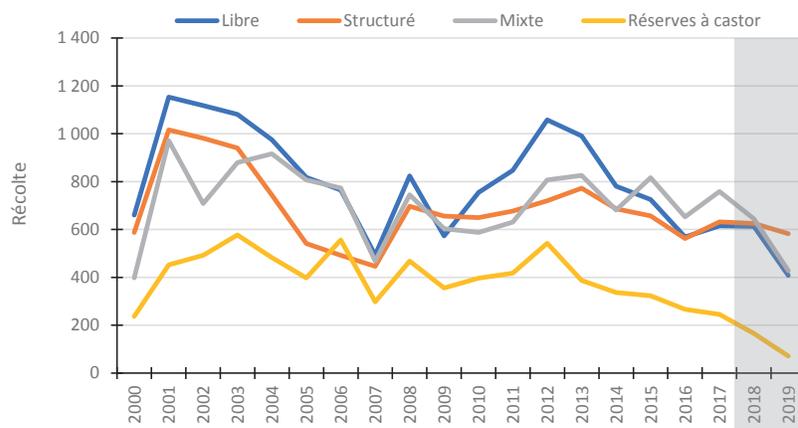
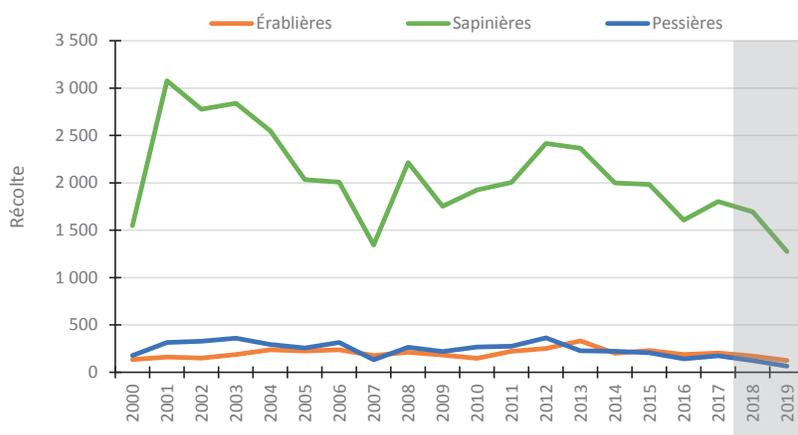
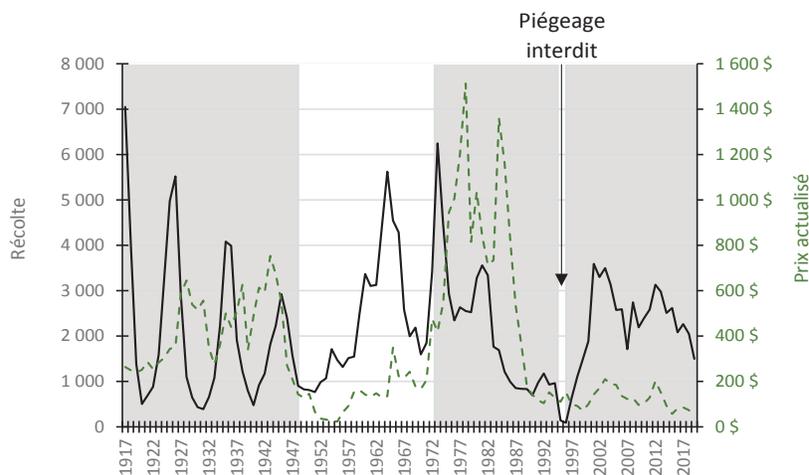
Les zones grises (2018-2019) correspondent à la période pendant laquelle le plan de gestion des animaux à fourrure est en vigueur.

Les meilleurs rendements de capture de lynx du Canada sont observés dans la zone forestière de la sapinière. En effet, la pression de piégeage est inférieure dans la pessière, et l'habitat est moins favorable pour ce lynx dans l'érablière. Par ailleurs, les rendements sont globalement stables dans les territoires structurés (terrains de piégeage), où l'on suppose que la pression de piégeage est relativement constante d'une année à l'autre, et plus variable sur les territoires libres, où la pression de piégeage suit probablement plus les fluctuations des prix de vente des fourrures.

## Récolte

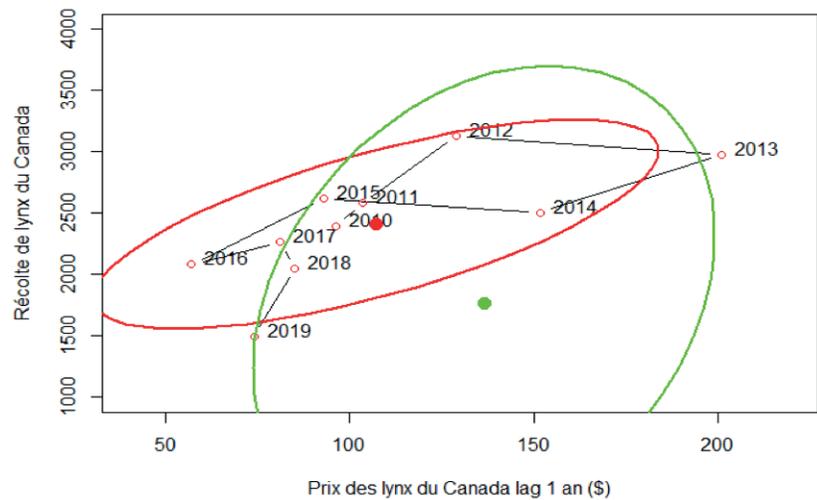
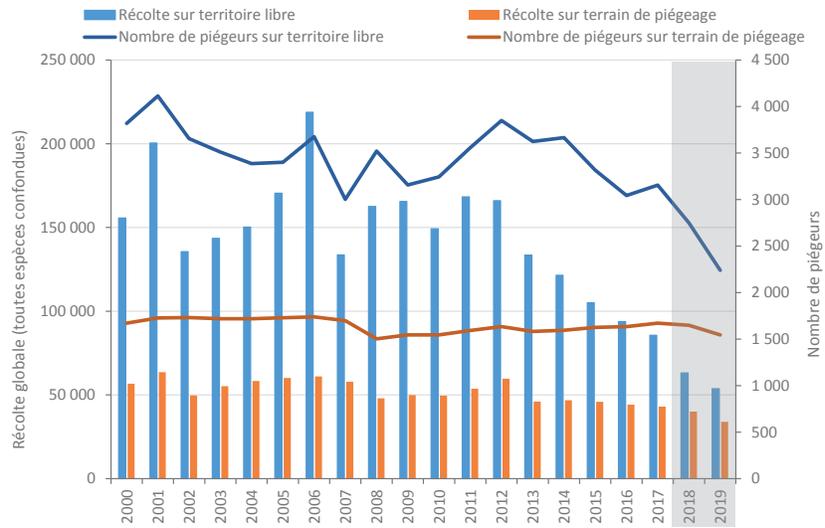
Jusque dans les années 1950, le lynx présentait des fluctuations cycliques de l'ordre de 10 ans, en réponse à l'abondance de sa proie principale, le lièvre. Cependant, ce patron cyclique s'est désagrégé depuis. Dans les années 1970 et 1980, le prix moyen offert pour une fourrure de lynx était très élevé par rapport au coût de la vie. Cette situation a engendré une surexploitation du lynx et causé la fermeture du piégeage de cette espèce dans l'ensemble du Québec en 1995-1996 et 1996-1997. Par la suite, le piégeage a graduellement été autorisé de nouveau dans les différentes régions, avec des mesures restrictives pour les piégeurs. En 2001, la population de lynx semblait bel et bien rétablie, et des modalités d'exploitation plus souples ont été adoptées. Depuis 2012, on note une tendance à la baisse de la récolte annuelle, et le patron de cyclicité des populations semble de moins en moins évident.

La récolte dans la sapinière est beaucoup plus élevée que dans les autres zones forestières. Par contre, elle se répartit assez également dans les territoires libres, structurés et mixtes, mais elle est plus faible dans les réserves à castor. La baisse de la récolte observée depuis 2012 est plus prononcée sur le territoire libre et dans les réserves à castor.



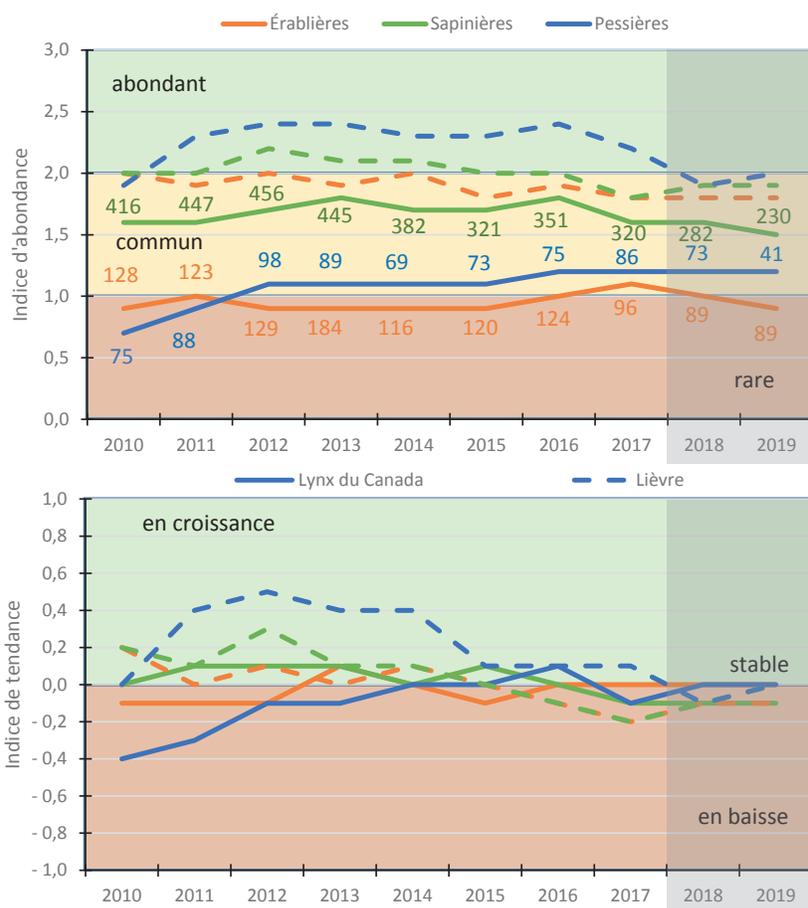
En effet, on observe depuis 2012 une baisse de la récolte globale (toutes espèces confondues), qui semble attribuable en grande partie à la baisse du nombre de piégeurs sur le territoire libre, alors que le nombre de piégeurs et la récolte globale sur les terrains de piégeage se maintiennent.

On note une corrélation entre la récolte et le prix de vente des fourrures de l'année précédente ( $R^2 = 77\%$  entre 2013 et 2019,  $P = 0,045$ ) pour le lynx du Canada. Ce graphique permet de détecter les risques de surexploitation lorsque le prix augmente alors que la récolte diminue. La tendance actuelle est rassurante étant donné que la baisse de la récolte suit la baisse des prix des fourrures (corrélation positive). Il faudra cependant suivre l'évolution du marché afin de prévenir une surexploitation advenant une éventuelle augmentation marquée des prix.



## Carnets du piégeur

Les piégeurs jugent que le lynx était de rare à commun dans la pessière et l'érablière, mais commun en sapinière, et ce, pour les 10 années analysées (2010-2019). Par ailleurs, les piégeurs jugent que la population de lynx est plutôt stable dans toutes les zones forestières depuis 2012. Le lièvre d'Amérique, quant à lui, est considéré comme commun à abondant dans toutes les zones forestières.

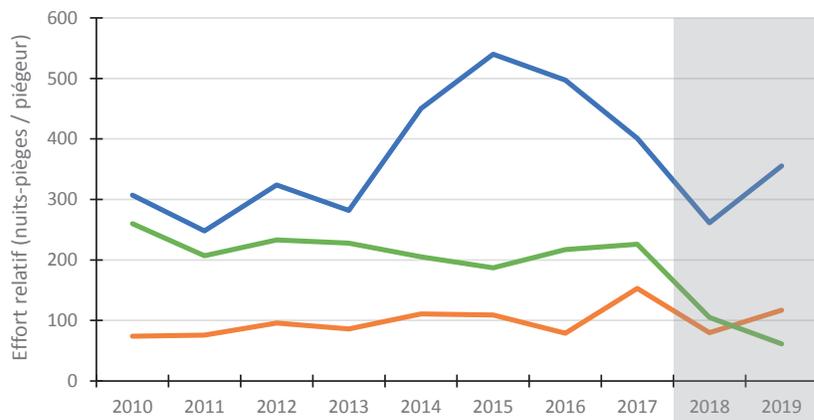
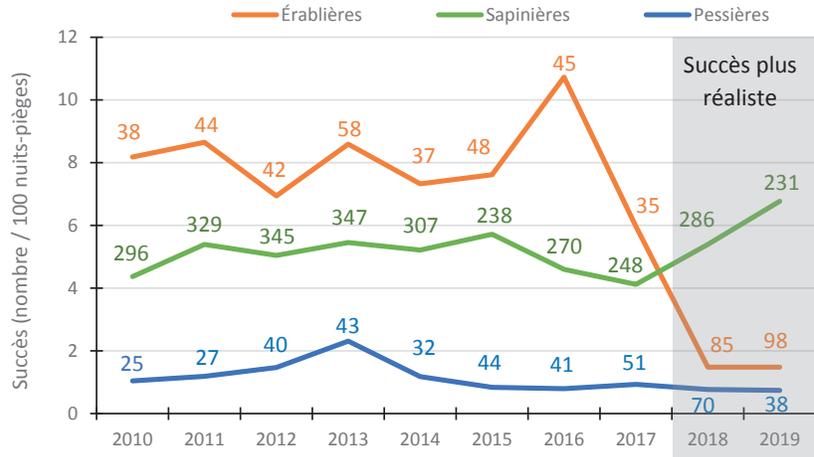


\* Les chiffres correspondent au nombre de carnets du piégeur reçus pour chaque zone forestière.

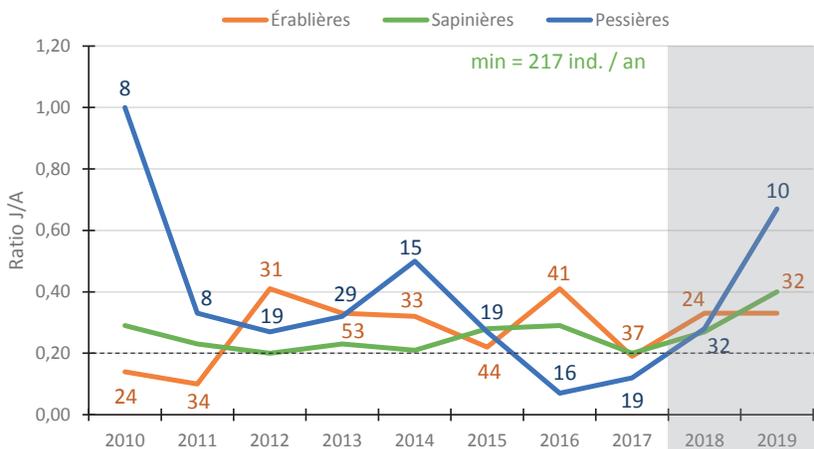
Dans le cadre de la mise en place du plan de gestion des animaux à fourrure 2018-2025, le carnet du piégeur a été modifié afin de mieux mesurer le succès de piégeage, en tenant compte des animaux capturés, accidentellement ou volontairement, dans des collets. Cet ajout, bien que souhaitable pour améliorer notre estimation du succès, nous empêche de bénéficier de la série temporelle existante. À des fins de comparaison avec les années antérieures, si les collets sont exclus du calcul de l'effort, le succès moyen reste assez similaire depuis la mise en place du plan de gestion, en sapinière et pessière. Par contre, en érablière, où le lynx était d'ailleurs interdit au piégeage dans plusieurs UGAF, il n'y avait pour ainsi dire pas ou peu d'effort dirigé sur l'espèce avant la levée du quota. Les piégeurs se trouvaient alors bien embêtés de déclarer un effort associé à l'espèce et déclaraient des efforts erronés. Les succès enregistrés les 2 dernières années se rapprochent beaucoup plus de la réalité, car il est évident que le succès ne pouvait être supérieur en érablière, où l'espèce est rare, qu'en sapinière, où elle est commune.

Malgré l'abandon du quota, les piégeurs n'ont pas déployé d'effort supplémentaire significatif afin de capturer des lynx.

Depuis 2010, le rapport juvéniles/adultes (J/A) est relativement stable dans l'érablière et la sapinière, mais a connu des fluctuations dans la pessière. Ces fluctuations s'expliquent par le faible nombre d'individus à partir desquels le rapport est calculé. À l'exclusion de certaines années, le rapport J/A dans la récolte est suffisamment élevé pour s'assurer que la population est en santé, voire en croissance (ratio J/A  $\geq$  20 %).



\* Les chiffres correspondent au nombre de carnets du piégeur reçus. L'effort associé aux collets est exclus du graphique.



\* Les chiffres correspondent au nombre de lynx dont le groupe d'âge était connu.

## Synthèse et conclusion

### Indicateurs de suivi

Rendement	= -
Récolte	-
Abondance – lynx du Canada	Rare-commun
Tendance – lynx du Canada	=
Succès	= +
Ratio J/A	= +

Abondance des proies – lièvre	Commun-abondant
Tendance des proies - lièvre	=

Globalement, la situation du lynx du Canada est stable depuis la mise en œuvre du plan de gestion. Le rendement et la récolte de lynx sont en baisse, mais cela semble s'expliquer par une pression plus faible exercée par les piégeurs, dont le nombre est en baisse sur le territoire libre. Les indicateurs d'état de population (abondance/tendance) montrent des populations de lynx stables depuis 10 ans. Contrairement aux craintes exprimées par certains, l'effort déployé par les piégeurs n'a pas augmenté depuis l'abandon du quota. Il est même en baisse dans la sapinière, la zone où le lynx est le plus abondant. Malgré cela, le succès de piégeage a augmenté dans cette zone, en partie parce que les prises excédant l'ancien quota peuvent maintenant être déclarées en toute légalité, ce qui offre une meilleure qualité des données pour le suivi biologique de cette espèce à long terme. En pessière, on observe une hausse de l'effort déployé par les piégeurs durant la dernière année afin de maintenir un succès similaire aux années précédentes. Cela peut possiblement s'expliquer par la baisse d'abondance des lièvres depuis 2 ans dans cette zone, qui annonce peut-être un petit creux de cycle. En érablière, là où l'espèce est plus rare, la situation semble stable. Les indicateurs de suivi laissent supposer que le lynx du Canada n'est actuellement pas exploité au-delà de son potentiel, mais le suivi demeure primordial.

Les informations collectées dans le carnet du piégeur permettent de produire ce bilan de situation. Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli !

